



Inspecteur de Santé Publique Vétérinaire

Vous souhaitez exercer des missions variées ?
Vous souhaitez un métier avec du sens ?

LE CORPS DES ISPV EST FAIT POUR VOUS !

QU'EST-CE QU'UN ISPV ?

Au service du vivant, le **corps des inspecteurs de santé publique vétérinaire (ISPV)** est un corps technique d'encadrement supérieur de la haute fonction publique d'Etat à vocation interministérielle. Le corps des ISPV rassemble quelques 900 membres ayant vocation à piloter et nourrir l'action publique dans des domaines très variés.

ISPV : UN CORPS, DES CARRIÈRES

Les ISPV peuvent travailler aussi bien à l'échelon **départemental, national qu'à l'international**. Plusieurs membres du corps travaillent à différents niveaux au cours de leur carrière, et occupent différents postes :



- au **niveau départemental** en direction départementale en charge de la protection des populations, en direction départementale des territoires ou en préfecture, à des postes d'encadrement et ou de direction ;

- au **niveau régional** en direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, à des postes d'encadrement et ou de direction ;

- au **niveau national** dans les services centraux du ministère en charge de l'agriculture et de l'alimentation, du ministère en charge de la transition écologique, du ministère de la santé, du ministère en charge des affaires étrangères ;



- au **niveau européen** auprès de la représentation permanente française ou dans les institutions européennes en détachement ;

- à l'**international** en ambassade comme conseiller agricole, dans des organisations internationales comme l'organisation mondiale de la santé animale (OMSA) ;



- Dans des **établissements d'enseignement supérieur et de recherche** ou des établissements publics ;

- Dans le **privé** : les passerelles existent vers les entreprises privées et rejoindre le corps des ISPV n'empêche pas ce type de mobilité au cours de sa carrière.

LES ISPV PARLENT DE LEUR TRAVAIL...

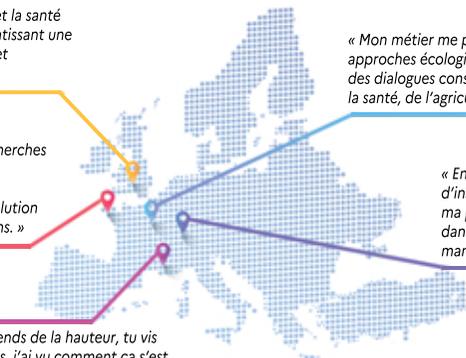
« Je protège à la fois les animaux et la santé des consommateurs, en leur garantissant une alimentation saine, sûre, durable et accessible. »

« Je mène depuis plus de 10 ans des recherches visant à développer des approches interdisciplinaires pour une meilleure compréhension de l'écologie et de l'évolution des pathogènes opportunistes bactériens. »

« Tu es dans le feu de l'action. [...] Tu prends de la hauteur, tu vis avec ton époque. Tu te dis « OK, j'y étais, j'ai vu comment ça s'est passé » que ce soit pour la mise en œuvre du Brexit ou le plan de relance par exemple. C'est source d'épanouissement au quotidien ! »

« Mon métier me permet de concilier les approches écologiques et sanitaires, et d'établir des dialogues constructifs entre les mondes de la santé, de l'agriculture et de l'environnement »

« En tant que responsable d'un service d'inspection de en abattoir, j'ai vu depuis ma prise de poste, de très nets progrès dans la sensibilisation des personnes qui manipulaient les animaux »





LA FORMATION DES ISPV

Formation à l'Ecole nationale des services vétérinaires - France Vétérinaire International (ENSV-FVI)

Les ISPV suivent les enseignements de l'Ecole nationale des services vétérinaires (ENSV-FVI), école d'application du ministère chargé de l'agriculture et membre du réseau des écoles de service public (RESP), au sein de VetAgroSup. L'ENSV-FVI est également une école de l'Institut national du service public (INSP) depuis 2021.

La scolarité dure 2 ans pour les étudiants et 1 an pour les stagiaires (tous les autres recrutements hors sorties d'écoles) et permet de préparer l'obtention de deux diplômes :

- Un **certificat d'études approfondies vétérinaires (CEAV)** en santé publique vétérinaire pour les vétérinaires ou un diplôme inter établissements en santé publique vétérinaire (DIE SPV) pour les candidats issus d'autres disciplines
- Un **Master 2 en sociologie politique « Politiques de l'alimentation et gestion des risques sanitaires » (PAGERS)** en collaboration avec Science Po Lyon

Domaines enseignés



Santé publique vétérinaire

Sociologie

Analyse des politiques publiques

Économie

Droit

Management

Les ISPV acquièrent une culture commune aux élèves des écoles du service public par l'enseignement d'un tronc commun de formation initiale piloté par l'Institut national du service public (INSP). L'acquisition de ces compétences les préparent à l'exercice de fonctions d'encadrement supérieur dans un environnement professionnel diversifié.

Le tronc commun articule 6 modules thématiques et des journées d'échange entre élèves autour des défis du 21ème siècle :

- Valeurs de la République
- Transition écologique
- Transition numérique
- Inégalités et pauvreté
- Rapports à la science
- Sécurité, défense et renseignement

QUI PEUT DEVENIR ISPV ?



CONCOURS EXTERNE/INTERNE

Les vétérinaires diplômés



CONCOURS EXTERNE SUR TITRES ET TRAVAUX

Les titulaires d'un doctorat d'Etat



EXAMEN PROFESSIONNEL

Les ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement et les ingénieurs de recherche (du ministère en charge de l'agriculture ou des établissements publics placés sous sa tutelle ou co-tutelle) titulaires de la fonction publique d'Etat



CONCOURS ÉLÈVE

Les élèves en cinquième année de scolarité d'une école nationale vétérinaire française, en dernière année de scolarité d'une grande école d'agronomie, de l'école polytechnique ou d'une section scientifique d'une école normale supérieure

LES DOMAINES D'ACTIVITÉ DES ISPV

Protection des populations

(alimentation sûre et de qualité, lutte contre les zoonoses...)

Protection de la santé et du bien-être des animaux

Protection des végétaux

(agriculture durable, forêt, santé des végétaux...)

Protection de l'environnement

(biodiversité, alimentation durable, eau...)

Transition agro-écologique

Mise en œuvre du concept « Une seule santé »

LES MISSIONS DES ISPV

